



Marais Gabin (Identifiant national : 030030058)

(ZNIEFF Continentale de type 1)

(Identifiant régional : 00000033)

La citation de référence de cette fiche doit se faire comme suite : Biotope, - 030030058, Marais Gabin. - INPN, SPN-MNHN Paris, 8P. <https://inpn.mnhn.fr/zone/znieff/030030058.pdf>

Région en charge de la zone : Guyane
Rédacteur(s) : Biotope
Centroïde calculé : °-°

Dates de validation régionale et nationale

Date de premier avis CSRPN : 20/05/2014
Date actuelle d'avis CSRPN : 20/05/2014
Date de première diffusion INPN : 01/01/1900
Date de dernière diffusion INPN : 22/09/2014

1. DESCRIPTION	2
2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE	3
3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE	3
4. FACTEUR INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE	4
5. BILAN DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS	5
6. HABITATS	5
7. ESPECES	7
8. LIENS ESPECES ET HABITATS	8
9. SOURCES	8

1. DESCRIPTION

1.1 Localisation administrative

- Département : Guyane
- Commune : Saint-Georges (INSEE : 97308)

1.2 Superficie

10,64 hectares

1.3 Altitude

Minimale (mètre): 10
Maximale (mètre): 35

1.4 Liaisons écologiques avec d'autres ZNIEFF

Non renseigné

1.5 Commentaire général

La ZNIEFF du Marais Gabin (type I) est située sur la commune de Saint Georges et s'étend sur 10 hectares. Bien qu'en limite du bourg ancien, cette parcelle marécageuse est aujourd'hui enclavée entre la RN2 et l'aéroport à l'Est, et le lotissement Gabin constitué de maisons individuelles à l'Ouest. 4 passages (pistes en latérites, passerelle en bois sur pilotis et route goudronnée) traversent le marais sur la largeur afin de relier le lotissement Gabin à la RN2.

La parcelle fait partie d'un réseau hydrographique comprenant une série d'habitats hydromorphes ou aquatiques sensibles. En effet, l'alimentation du marais se fait à partir d'une source présente 500 mètres plus au Nord, et située sur une Zone d'activités économique en construction au niveau du giratoire d'entrée de la future route menant au Pont sur l'Oyapock. Cette source semble être une résurgence des eaux s'infiltrant dans une colline présente à l'Est, sur laquelle se trouve le château d'eau de la commune. L'eau de cette source se déverse dans un bassin artificiel et traverse ensuite la RN2 via des buses pour s'épandre dans une bande étroite de forêt marécageuse (située le long de la future route du pont). Le tracé de la bande marécageuse bifurque 400 mètres plus bas vers l'Ouest pour rejoindre le marais Gabin.

Celui-ci comporte, sur la première partie (au Nord), des habitats de types marais et marécages pour lesquels l'eau inonde l'ensemble de sa largeur. Bien que relativement denses, la végétation reste assez basse. Plus au Sud, le lit du cours d'eau se précise. La végétation présente un caractère forestier avec des individus de plus grandes hauteurs, mais toujours sur un sol très hydromorphe. La crique continue ensuite sous couvert forestier vers l'ancienne maison forestière, et se jette dans le fleuve Oyapock, 400 mètres plus au Sud de la parcelle du marais Gabin.

Concernant les habitats présents, on retrouve une forêt héliophile sur sol bien drainé en lisère de forêt marécageuse. C'est une formation assez jeune avec des individus de 10 mètres de hauteur maximum, comprenant des espèces relativement communes. On note également la présence d'une forêt marécageuse sur argiles à *Symphonia globulifera*, *Virola surinamensis* et *Euterpe oleracea*, des marécages boisés denses à *Pterocarpus officinalis* et enfin un marais à *Eleocharis interstincta*.

L'intérêt écologique du marais Gabin réside dans le fait qu'il accueille une population du très rare Lézard caïman (*Dracaena guianensis*), qui atteint dans l'est guyanais sa limite de répartition amazonienne. Une belle population de la rainette *Scinax jolyi*, espèce endémique de Guyane, occupe également le marais à Moucou-moucou, constituant ainsi une localité en marge de sa répartition centrée sur les marais de Kaw et la crique Gabrielle.

Les menaces qui pèsent sur la ZNIEFF sont essentiellement liées à des dysfonctionnements hydrauliques engendrés par les divers aménagements routier et urbanistique de l'agglomération de Saint-Georges.

1.6 Compléments descriptifs

1.6.1 Mesures de protection

- Aucune protection

Commentaire sur les mesures de protection

aucun commentaire

1.6.2 Activités humaines

- Pêche
- Chasse
- Urbanisation discontinue, agglomération
- Circulation routière ou autoroutière

Commentaire sur les activités humaines

aucun commentaire

1.6.3 Géomorphologie

- Ruisseau, torrent
- Mare, mardelle
- Plaine, bassin

Commentaire sur la géomorphologie

aucun commentaire

1.6.4 Statut de propriété

- Indéterminé
- Propriété d'une association, groupement ou société
- Domaine communal
- Domaine de l'état

Commentaire sur le statut de propriété

aucun commentaire

2. CRITERES D'INTERET DE LA ZONE

Patrimoniaux	Fonctionnels	Complémentaires
<ul style="list-style-type: none">- Ecologique- Faunistique- Reptiles- Oiseaux	<ul style="list-style-type: none">- Fonctions de régulation hydraulique- Expansion naturelle des crues	<ul style="list-style-type: none">- Pédagogique ou autre (préciser)

Commentaire sur les intérêts

aucun commentaire

3. CRITERES DE DELIMITATION DE LA ZONE

- Répartition des espèces (faune, flore)
- Répartition et agencement des habitats

- Degré d'artificialisation du milieu ou pression d'usage
- Contraintes du milieu physique

Commentaire sur les critères de délimitation de la zone

La ZNIEFF est délimitée comme suit:

N: Au nord, elle longe le nouveau rond point de la RN2 menant au pont de l'Oyapock (point A) puis rejoint le chemin des Abattis (point B).

E: La limite est longe le chemin des Abattis en excluant les zones urbanisées et dégradées. Elle passe par les points C, D, E pour rejoindre la rue au point F.

S et W: Au sud et à L'ouest, la limite borde la zone humide en excluant les zones urbanisées et les milieux de terre ferme dégradés du point F au point A.

Coordonnées des points mentionnés (WGS84, UTM 22 nord):

A (409984m; 430824m) - B (410127m; 430829m) - C (410101m; 430439m) - D (410235m; 430255m) - E (410396m; 430439m) - F (410678m; 429934m)

4. FACTEURS INFLUENCANT L'EVOLUTION DE LA ZONE

Facteur d'évolution	Effet négatif	Effet significatif	Réalité de l'impact
Habitat humain, zones urbanisées	Intérieur	Indéterminé	Réel
Rejets de substances polluantes dans les eaux	Intérieur	Indéterminé	Réel
Comblement, assèchement, drainage, poldérisation des zones humides	Intérieur	Indéterminé	Réel

Commentaire sur les facteurs

aucun commentaire

5. BILANS DES CONNAISSANCES - EFFORTS DES PROSPECTIONS

5.1 Espèces

Nulle	Faible	Moyen	Bon
<ul style="list-style-type: none"> - Algues - Autre Faunes - Bryophytes - Lichens - Phanérogames - Poissons - Mollusques - Crustacés - Arachnides - Myriapodes - Odonates - Orthoptères - Lépidoptères - Coléoptères - Diptères - Hyménoptères - Autres ordres d'Hexapodes - Hémiptères - Ascomycètes - Basidiomycètes - Autres Fonges 	<ul style="list-style-type: none"> - Mammifères 	<ul style="list-style-type: none"> - Amphibiens - Oiseaux - Ptéridophytes - Reptiles 	

5.2 Habitats

6. HABITATS

6.1 Habitats déterminants

Non renseigné

6.2 Habitats autres

Classification des habitats de la Guyane française	Source	Surface (%)	Observation
<p style="text-align: center;"><i>G4A.2314</i> <i>Forêts marécageuses sur argiles à Symphonia globulifera, Virola surinamensis, Euterpe oleracea</i></p>	<p>Bibliographie : Biotope 2011 Étude du potentiel faunistique et floristique du Marais Gabin - PNR Guyane</p>		
<p style="text-align: center;"><i>G56.25</i> <i>Marais à Montrichardia arborescens</i></p>	<p>Bibliographie : Biotope 2011 Étude du potentiel faunistique et floristique du Marais Gabin - PNR Guyane</p>		

Classification des habitats de la Guyane française	Source	Surface (%)	Observation
<p style="text-align: center;"><i>G56.231</i> <i>Marécages boisés denses à Pterocarpus officinalis</i></p>	<p>Bibliographie : Biotope 2011 Étude du potentiel faunistique et floristique du Marais Gabin - PNR Guyane</p>		
<p style="text-align: center;"><i>G55.2324</i> <i>Marais à Eleocharis interstincta</i></p>	<p>Bibliographie : Biotope 2011 Étude du potentiel faunistique et floristique du Marais Gabin - PNR Guyane</p>		

6.3 Habitats périphériques

Non renseigné

6.4 Commentaire sur les habitats

aucun commentaire

7. ESPECES

7.1 Espèces déterminantes

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Nom scientifique de l'espèce	Nomm vernaculaire de l'espèce	Statut(s) biologique(s)	Sources	Degré d'abondance	Effectif inférieur estimé	Effectif supérieur estimé	Année/ Période d'observation
Amphibiens	436883	<i>Scinax jolyi</i> Lescure & Marty, 2000	<i>Rainette de Joly</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Biotope				2011
Mammifères	528755	<i>Molossus barnesi</i> Thomas, 1905		Reproduction indéterminée	Bibliographie : Biotope				2011
	443666	<i>Pteronotus gymnonotus</i> Natterer, 1843		Reproduction indéterminée	Bibliographie : Biotope				2011
	443667	<i>Pteronotus parnellii</i> auct. guy. non (Gray, 1843)		Reproduction indéterminée	Bibliographie : Biotope				2011
Oiseaux	442334	<i>Saltator coerulescens</i> Vieillot, 1817	<i>Saltator gris</i>	Reproduction indéterminée	Bibliographie : Biotope				2011
Reptiles	444009	<i>Dracaena guianensis</i> Daudin, 1801		Reproduction indéterminée	Bibliographie : Biotope				2011
	444002	<i>Mabuya bistrata</i> (Spix, 1825)		Reproduction indéterminée	Bibliographie : Biotope				2011

7.2 Espèces autres

Non renseigné

7.3 Espèces à statut réglementé

Groupe	Code Espèce (CD_NOM)	Espèce (nom scientifique)	Statut de détermination	Réglementation
Oiseaux	442334	<i>Saltator coerulescens</i> Vieillot, 1817	Déterminante	Liste des oiseaux représentés dans le département de la Guyane protégés sur l'ensemble du territoire et les modalités de leur protection (lien)

8. LIENS ESPECES ET HABITATS

Non renseigné

9. SOURCES

Type	Auteur	Année de publication	Titre
Bibliographie	Biotope	2011	Étude du potentiel faunistique et floristique du Marais Gabin - PNR Guyane